Réunion du COMITÉ SYNDICAL

Mardi 16 juin 2026

à 14 h 30

à Sainte Livrade sur Lot

ORDRE DU JOUR

- **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

1. Désignation d'un représentant EAU47 à la CLE Neste et Rivières de Gascogne
2. Désignation des représentants au sein de la conférence de l'Entente intercommunale et groupement de commandes avec TRIGONE et les PRPDE et de la CAO du groupement de commandes

- **RESSOURCES HUMAINES**

3. Mise en place des tickets restaurants

- **FINANCES**

4. Révision de la délibération n°20_055_C relative au bordereau des prix des travaux réalisés par la Régie EAU47

ORDRE DU JOUR

- **FINANCES**

5. Budget annexe Eau Potable Mutualisé 2026 – Décision modificative n°1
6. Convention avec AGUR pour la prise en charge des frais d'exploitation des nouveaux prétraitements de la STEU de Sainte Livrade sur Lot avant intégration par avenant au contrat de délégation de service public Assainissement collectif

- **GESTION FONCIÈRE**

7. Convention cadre relative à la surveillance et à la maîtrise foncière avec la SAFER – Modification de la délibération n°25_055_C du 25/09/26
8. État des cessions et acquisitions immobilières 2025

- **SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

9. Convention de coopération décentralisée

- **QUESTIONS DIVERSES**

PRÉAMBULE

- Nomination SECRÉTAIRE DE SÉANCE

- Approbation PROCÈS-VERBAL du 21/05/26

Rapport d'Activité 2025



À retrouver prochainement

sur notre site internet :

https://www.eau47.fr/rapports.html

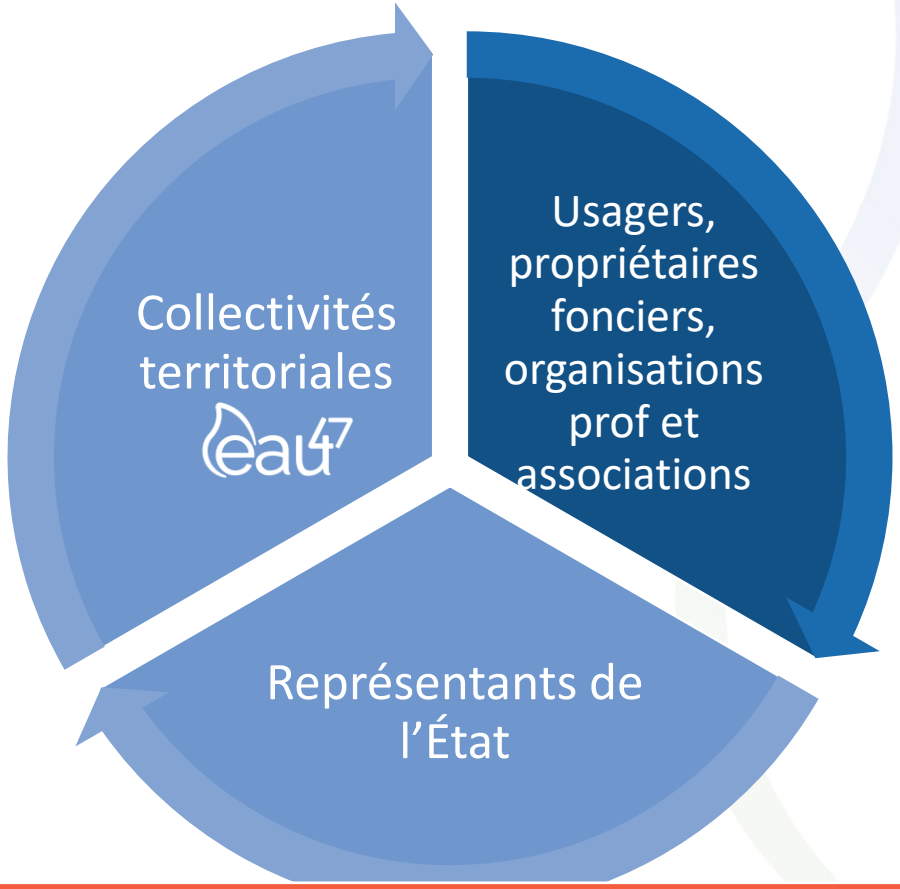
TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE



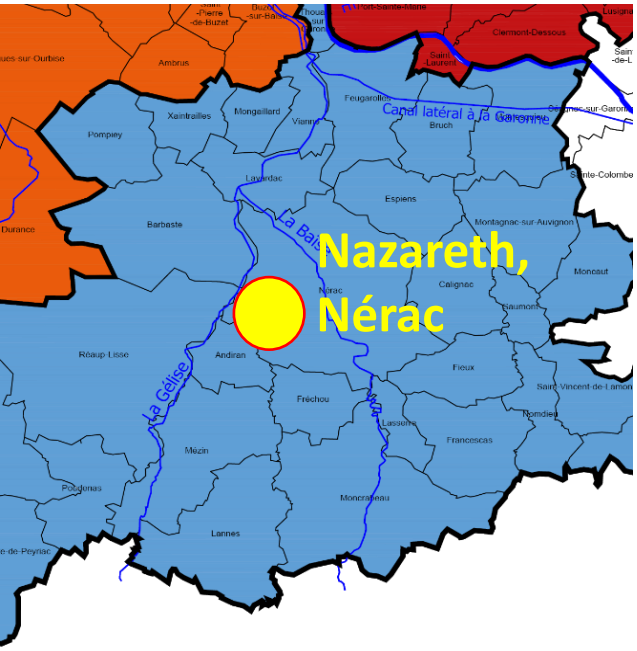
2. Désignation d'un représentant d'EAU47 à la Commission Locale de l'eau (CLE) Neste et rivières de Gascogne

- Objectif : élaboration et mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE)
- 3 collèges :



Proposition : Madame LE LANNIC

3. Désignation des représentants au sein de la conférence de l'Entente intercommunale et groupement de commandes avec TRIGONE et les PRPDE de l'eau et de la CAO du groupement de commandes



trigone
EAU-DECHETS-ASSAINISSEMENT
Syndicat Mixte du GERS

Convention d'Entente Intercommunale et de Groupement de Commandes

17 PRPDE

eau47

Désignation représentants EAU47 à la Conférence d'Entente

- Titulaire
- Suppléant

Proposition :
Madame LE LANNIC
Monsieur LABARTHE

CAO

- Titulaire (membre de la CAO EAU47)

Proposition : Monsieur LABARTHE

TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

RESSOURCES HUMAINES



1. Mise en place des tickets restaurants

- Étude présentée en commission RH et CST le 04/06/26

- **<u>Exonération</u>** de charges sociales pour EAU47 si plafond suivant respecté :
  - 50 à 60 % de participation EAU47
  - 7,32 €/jour pour la part employeur (plafond)
  - Valeur maxi du titre restaurant de **14,64** €/jour

- Pas de charges sociales ni d'impôt sur le revenu pour les agents

- 1 titre/jour travaillé

- Utilisation des titres :
  - 25€ maxi/jour
  - 6J/7 du lundi au samedi

1. Mise en place des tickets restaurants

SIMULATIONS (COÛTS MAXI)

Nb d'agents EAU47	**96**					
Nb de titres/mois/agent	**17**					
Valeur faciale du titre	8 €		10 €		12 €	
Participation employeur	50 %	60 %	50 %	60 %	50 %	60 %
Plafond exonération	**7,32 €**					
Participation employeur/jour/agent	4 €	4,8 €	5 €	6 €	6 €	7,20 €
Coût mensuel total	6 528 €	7 834 €	8 160 €	9 792 €	9 792 €	11 750 €
Coût annuel total	**78 336 €**	**94 003 €**	**97 920 €**	**117 504 €**	**117 504 €**	**141 005 €**
Gain mensuel pour chaque agent	**68 €**	**82 €**	**85 €**	**102 €**	**102 €**	**122 €**

Propositions de la commission RH et du CST

TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

FINANCES



4. Révision de la délibération n°20_055_C relative au bordereau des prix des travaux d'eau potable et d'assainissement collectif réalisés par la Régie EAU47

- Revalorisation des prix du bordereau de prix
  - Coût horaire de la main d'œuvre
    - Passage de 35 € à 40 € HT
  - Coût horaire engin type mini pelle ou tracto-pelle
    - Passage de 59 € à 70 € HT

- Instauration d'une règle définissant les modalités de calcul des prix pratiqués par la régie EAU47 hors bordereau
  - Valorisation de 15 % pour les frais de fonctionnement

5. Budget annexe Eau Potable Mutualisé 2026 – Décision modificative n° 1

- Litige Rives et Eaux - Préfet de Région

Dépenses de fonctionnement en €				
Chapitre	Articles	BP 2026	DM	Total
11	6378 - Autres taxes et redevances	200 000	+ 241 000	441 000
68	6815 - Dotations aux provisions pour risques et charges	75 000	- 75 000	0
TOTAL		/	166 000	/

Recettes de fonctionnement en €				
Chapitre	Articles	BP 2026	DM	Total
78	7815 - Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	0	+ 166 000	166 000
TOTAL		/	+ 166 000	/

6. Convention avec AGUR pour la prise en charge des frais d'exploitation des nouveaux prétraitements de la STEU de Sainte Livrade sur Lot avant intégration par avenant au contrat de délégation de service public Assainissement collectif

- Travaux d'amélioration sur le système d'assainissement de Sainte Livrade
  - Prétraitements (dégrilleur, dégraisseur,…)
  - Création d'un bassin d'orage

- Le code des marchés publics de travaux prévoit que la main d'œuvre et les charges d'exploitation d'un nouvel ouvrage doit être fournit gratuitement par le maître d'ouvrage (EAU47)

- Pendant la période d'observation (18 mois) : les frais d'exploitation ont été pris en charge par l'exploitant AGUR pour un montant de **160 969,94 € HT**

TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

GESTION FONCIÈRE

7. Convention cadre relative à la surveillance et à la maîtrise foncière avec la SAFER – modification de la délibération n°25_055_C

- **Missions** : apporter son concours aux collectivités pour la réalisation d'opérations foncières

- **Prestations à la carte**

- **Partenariat possible, entre autres, :**
  - Veille foncière pour acquisitions de terrains (STEP, station eau potable, PR…)
  - Aide à la négociation pour acquisitions
  - Aide pour les périmètres de protection des captages d'eau…

- Choix prestation VIGIFONCIER pour < 14 000 ha en septembre 2025

- Proposition d'augmenter :
  de 28 000 à 56 000 ha

- Tarif modifié :
  de 1 500 € à 4 500 € HT

Dépenses d'investissement en €		
< 14 000 ha	1 500 € HT	1 800 € TTC
De 14 000 à 28 000 ha	2 500 € HT	3 000 € TTC
De 28 000 à 56 000 ha	4 500 € HT	5 400 € TTC
De 56 000 à 112 000 ha	6 000 € HT	7 200 € TTC
De 112 000 à 210 000 ha	7 500 € HT	9 000 € TTC
> 210 000 ha	10 000 € HT	12 000 € TTC

8. État des cessions et acquisitions foncières 2025

Date	Adresse	Contenance	Vendeur	Montant	Objet
22/01	VERGT DE BIRON	284 m² contre 1 105 m²	Echange Cts POLET EAU47	1 000 €	« Source de la Brame »
19/06	MONTPOUILLAN Chemin de la Cure	4 409 m²	M. CARRETEY	22 045 €	Station d'épuration
18/06	MONTPOUILLAN Chemin de la Cure	720 m²	COMMUNE	1 €	Station d'épuration
02/07	CAZIDEROQUE 1238 Route de Cazideroque	2 977 m²	Cst DAYMARD	4 763,20 €	Chemin d'accès à la STEP
12/12	NERAC Pinpouey	867 m²	COMMUNE	1 €	Reprise chemin accès de Pinpouey

TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



9. Convention de coopération décentralisée

- Le 16 février 2026, **la commission solidarité a auditionné 16 associations** pour choisir l'opérateur pour mettre en place une **coopération décentralisée sur 3 ans**

- A l'issue du vote, les élus ont choisi l'association ***Hydraulique Sans Frontières*** (HSF) pour mener le projet au ***TOGO***, **dans le village de Tembio situé sur la commune de Sotouboua 2**

- **Les objectifs du projet sont les suivants** :
  - Construction d'un réseau d'adduction d'eau potable
  - Création ou recrutement d'un organe de gestion communautaire
  - Construction de latrines privées
  - Séances de sensibilisations auprès de la population

Budget prévisionnel global : 363 600 €
Participation d'EAU47 : 26 780 € (7%).

TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

QUESTIONS DIVERSES



TOUT POUR L'EAU, L'EAU POUR TOUS

INFORMATIONS DIVERSES

Site 1er juillet

À VOS AGENDAS

- **CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE EAU47**
  - Mardi 30 juin à 14 h, Vianne

- **COMMISSIONS TERRITORIALES :**
  - Mardi 8 septembre 2026 :
    - 09 h 30 – 12 h : Garonne/Albret/Porte des Landes et Conseil d'exploitation, Francescas
    - 14 h30 – 17 h : Nord de Marmande/Garonne, Miramont de Guyenne
  - Jeudi 10 septembre 2026 :
    - 09 h 30 – 12 h : Nord du Lot, la Sauvetat sur Lède
    - 14 h 30 – 17 h : Sud du Lot/Villeneuvois, La Croix Blanche
  - Mardi 15 septembre 2026 :
    - 09 h 30 – 12 h : Lot Amont47, Saint Georges

- **BUREAU :** 14 septembre 2026

- **COMITÉ :** 29 septembre 2026



Article L.5211-10 du C.G.C.T. (délégation de pouvoirs du Comité) :

- Communication des DÉCISIONS soumises au Bureau depuis le **5 mars 2026**
- Communication des **DÉCISIONS de la Présidente et des VICE-PRÉSIDENTS** prises depuis le **24 février 2026**